

CLOS DE LISLE
POISSY | 78

CATALOGUE
DE PERSONNALISATION
ET D'OPTIONS

UNE CO-RÉALISATION



SOMMAIRE

1 -	INFORMATIONS IMPORTANTES _____	3
2 -	PRESTATIONS TECHNIQUES OU ENTRAINANT DES MODIFICATIONS DE PLANS ____	5
	A - ÉQUIPEMENTS / PLAN _____	6
	A1. Création de placard supplémentaire _____	6
	A2. Modification de cloison _____	6
	A3. Modifications de portes de distribution intérieures _____	7
	B - VERRIERES _____	ERREUR !
	SIGNET NON DEFINI.	
	C - PLOMBERIE _____	7
	C1. Salle d'eau et salle de bain _____	8
	C2. WC coffre cache tuyau _____	8
	C3. Emplacement machine à laver complémentaire _____	9
	C4. Robinet extérieur _____	9
	D - MODIFICATION ÉLECTRIQUE _____	10
	D1. Prises _____	10
3 -	PRESTATIONS DECORATIVES _____	11
	E - REVETEMENTS DE SOLS _____	11
	E1. Parquet _____	11
	F - REVETEMENTS MURAUX _____	11
	F1. Faïences Salle de Bains – Salle D'Eau et WC séparés _____	11
	G - PLACARDS _____	12
	G1. Remplacement Façade Placard Par Façade Miroir _____	12
	G2. Colonne d'étagères et tiroirs _____	12
	Formulaire à compléter _____	13

1. INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce catalogue présente les prestations tant techniques que décoratives qui sont proposées ainsi que leur montant.

Les prix indiqués sont valables pour les logements dans leur configuration initiale (plans de vente).

Les prestations décrites au sein de la notice descriptive de vente s'appliquent sur la version initiale des plans de vente et non sur les éventuelles conséquences des modifications de plans.

Toute demande devra être adressée, à l'aide du formulaire en dernière page, par lettre recommandée avec accusé de réception à :

SCCV ROUGET DE LISLE J1
Mme MILIN Marianne
121 avenue de Malakoff
75016 PARIS

Ce formulaire devra être accompagné d'un **chèque d'un montant forfaitaire de 400,00 €** représentant les frais d'études et de dossier, à l'ordre de la **SCCV ROUGET DE LISLE J1**.

Ce chèque ne sera encaissé qu'après signature de votre acte authentique de vente.

Pour toute nouvelle demande, un montant forfaitaire de 200,00 € sera facturé, venant s'ajouter aux frais de dossier de la demande précédente.

Afin d'être prise en compte, votre demande devra nous parvenir impérativement avant les dates suivantes :

- Concernant les options techniques (modification de cloisons, modifications électriques, modifications plomberie) :
 - **AU PLUS TARD LE 31 MAI 2026**
- Concernant les options décoratives : au plus tard lors du rendez-vous de choix de prestations

Toutefois, afin de nous donner les moyens de répondre au mieux à vos demandes, nous vous invitons à nous les transmettre dès à présent.

Toute demande sortant du cadre du présent catalogue, ou étant non réalisable pour des raisons techniques ou encore nous étant adressée au-delà de la date limite, ne pourra être traitée.

La suppression de matériel ou de matériaux ne pourra entraîner de moins-value.

Après validation par l'architecte si nécessaire, un devis sera établi et vous sera transmis pour approbation. Vous disposerez alors **d'un délai de 15 jours pour le valider et le renvoyer accompagné d'un chèque d'acompte.**

Modalités de règlement du devis :

- 50 % du montant du devis seront à régler par chèque au moment de la commande
- Les 50 % restants au moment de l'appel de fonds « achèvement des travaux »

Le paiement correspondant aux options commandées est un paiement distinct du règlement du prix de vente de l'appartement. Il ne peut être inclus dans le prix total de l'acquisition.

Le nouveau plan de vente modifié incluant les travaux modificatifs vous sera adressé pour validation. Si nécessaire vous signerez un contrat de travaux modificatifs acquéreur dérogatoire.

Les "OPTIONS" proposées dans ce catalogue bénéficient des mêmes garanties que celles afférentes aux prestations contractuelles.

Les demandes de travaux modificatifs acquéreurs TMA, ne pourront être validées en exécution sur le chantier, qu'à compter de la signature de votre acte de vente en l'état futur d'achèvement.

Nous vous précisons que le plan qui sera annexé à votre acte authentique de vente restera le plan initial. Vos travaux modificatifs constituant un acte sous seing privé.

Toutes demandes de travaux modificatifs Acquéreurs TMA (cloisonnement, électricité ou plomberie) seront soumises à L'Architecte et au Bureau de Contrôle, afin de valider la faisabilité technique ainsi que le respect des règlements en vigueur.

Nous attirons votre attention que compte tenu du contexte actuel sur les commandes et l'approvisionnement des matériaux les délais sont susceptibles d'être prorogés dans la réalisation des travaux de TMA tout au long de la construction de votre résidence.

2. PRESTATIONS TECHNIQUES OU ENTRAINANT DES MODIFICATIONS DE PLANS

Date limite de commande :

➤ AU PLUS TARD LE 31 MAI 2026

Les demandes entrainant des modifications du plan devront faire l'objet d'une étude de faisabilité technique et règlementaire et être validées par les intervenants concernés.

Toute création de pièce supplémentaire, toute inversion de pièces ou changement de destination d'une pièce pourra être refusée par le maître d'ouvrage sans que ce dernier n'ait à en justifier la raison.

(Exemple : création d'une chambre supplémentaire, fermeture de la cuisine, création d'une lingerie, d'un WC séparé, d'un cellier, ...)

En cas d'acceptation préalable par le maître d'ouvrage, la demande fera l'objet d'une étude spécifique : faisabilité technique, études et validations des intervenants techniques notamment pour les gaines et la VMC, mise à jour de l'étude thermique et création éventuelle de corps de chauffe, mise à jour des implantations électriques électriques (à concurrence des quantités contractuelles), mise à jour des plans d'exécution, ...

Un devis sera alors établi sur une base forfaitaire.

Les tableaux électriques ETEL ne pourront en aucun cas être déplacés.

PLANS EVOLUTIFS :

Conformément à la réglementation en vigueur,

Si votre plan porte la mention

PMR	EVOLUTIF
----------------	----------

 ou :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Cela signifie que vous pouvez, par des travaux simples, garantir l'accessibilité PMR ultérieure de l'unité de vie. Toute demande de TMA, ne nécessitera pas de « contrat dérogatoire PMR ». Par conséquent aucun plan ni notice de réversibilité « PMR » ne sera nécessaire.

Si votre plan ne porte pas la mention

PMR	EVOLUTIF
-----	---------------------

 :

Cela signifie qu'il est accessible « PMR ».

Toute demande de TMA, fera l'objet d'un « CONTRAT DEROGATOIRE PMR ».

Ce contrat comprendra un plan et une notice de réversibilité.

A - ÉQUIPEMENTS / PLAN

A1. Création de placard supplémentaire

Création d'un placard, mode d'ouverture et finitions selon notice descriptive contractuelle.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A1-1	→ Création d'une tête de cloison toute hauteur de 7 cm d'épaisseur et de 65 cm de largeur sur le côté du placard si nécessaire (et toutes finitions)	Forfait	280,00 €
A1-2	→ Création, fourniture et pose de façade de placard y compris socle (cf. notice descriptive)	ml	380,00 €
A1-3	→ Fourniture et pose d'équipements (cf. notice descriptive) → Placard inférieur à 1 m → Placard supérieur à 1 m	ml	190,00 € 450,00 €

A2. Modification de cloison

Ces modifications comprennent la création ou la suppression de cloisons et toute incidence (plinthes, peinture, etc...), les déplacements électriques et de radiateurs si nécessaire.

Les revêtements de sols de chaque pièce restent conformes aux prestations de base c'est-à-dire selon plan de vente initial sauf demande de l'acquéreur, d'options décoratives complémentaires.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A2-1	→ Suppression d'une cloison et adaptation du plan électrique	Forfait	50,00 €
A2-2	→ Suppression d'une porte de distribution de 80 cm (ouverture à la française) et remplissage par de la cloison	Forfait	50,00 €
A2-3	→ Création d'une cloison toute hauteur de 7 cm d'épaisseur et adaptation du plan électrique	ml	300,00 €

A3. Modifications de portes de distribution intérieures

NB : les contre-cloisons d'une porte à galandage ne peuvent accueillir aucun équipement électrique ni supporter de charge ultérieure (cadre, élément de cuisine...).

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A3-1	→ Création d'une porte de distribution de 80 cm de passage (ouverture à la française) cf. notice descriptive et toutes incidences électriques	Forfait	680,00 €
A3-2	→ Remplacement d'une porte de distribution intérieure de 80 ou 90 cm (ouvrant à la française) par une porte coulissante en applique, panneau isoplane lisse, finition blanche	Forfait	590,00 €
A3-3 A3-4	→ Remplacement d'une porte de distribution intérieure de 80 ou 90 cm (ouvrant à la française) par une porte coulissante à galandage panneau isoplane lisse, finition blanche, y compris la création de double cloison de 10cm * : → Largeur 80 cm (selon faisabilité) → Largeur 90 cm (selon faisabilité) * les contre-cloisons d'une porte à galandage ne peuvent accueillir aucun équipement électrique, ni radiateur, ni supporter de charge ultérieure (cadre, élément de cuisine...).	Forfait Forfait	800,00 € 900,00 €

B - VOLETS ROULANTS

B1. Motorisation des volets roulants

Cette prestation comprend la fourniture des volets roulants manuels déjà prévus (suivant plans et notice descriptive de vente) et prévoit :

- La motorisation des volets roulants avec interrupteur
- L'adaptation du tableau d'abonné

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
B1	Motorisation des volets roulants existant dans l'appartement	Forfait ar fenêtre	570

B2. Création d'une commande centralisée pour les volets roulants

Télécommande radio

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
B2	Création d'une commande centralisée dans l'entrée pour l'ensemble des volets roulants de l'appartement.	Forfait par appartement	250,00 €

C - PLOMBERIE

C1. Salle d'eau et salle de bain

Les prestations C1-1 et C1-2 comprennent :

Le remplacement d'un receveur de douche par une baignoire ou une baignoire par un receveur de douche inclus toutes les incidences concernant la plomberie et les revêtements de sol et de mur dans le respect de la notice descriptive contractuelle, sauf la création d'une paillasse si nécessaire.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
REEMPLACEMENT D'UNE BAIGNOIRE PAR UN RECEVEUR DE DOUCHE			
C1-1	→ Remplacement de la baignoire par un receveur de douche 90x90 cm (suivant plan) - référence cf. notice descriptive avec pare-douche (paroi fixe, paroi pivotante ou coulissante selon configuration) de chez ROTHALUX	Forfait	1 400,00 €
C1-2	→ Remplacement de la baignoire par un receveur de douche 80x 120 cm ou 90x120 cm (suivant plan) - référence cf. notice descriptive avec pare-douche (paroi fixe, paroi pivotante ou coulissante selon configuration)	Forfait	2 000,00 €

REEMPLACEMENT D'UN RECEVEUR DE DOUCHE PAR UNE BAIGNOIRE			
C1-3	→ Remplacement du receveur de douche par une baignoire cf. notice descriptive	Forfait	550,00 €
C1-4	→ Fourniture et pose d'un pare-bains de chez Rothalux	Forfait	635,00 €

PAILLASSE			
C1-5	→ Création de paillasse + faïence au bord d'un receveur de douche ou d'une baignoire (suivant plan)	Forfait	250,00 €

MEUBLE VASQUE			
C1-6	→ Remplacement d'un meuble vasque simple 80 cm par un meuble vasque double 120 cm y compris mitigeurs suivant notice descriptive (suivant possibilité) - référence cf. notice descriptive	Forfait	1 280,00 €

C2. WC coffre cache tuyau – Lave-mains

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
WC SUSPENDU			
C2-1	→ Remplacement du WC existant par un WC suspendu (dérogation PMR), et toutes incidences techniques, comprenant une tablette et finition décorative par faïence en adossement du WC suspendu.	Forfait	1 100,00 €
COFFRE CACHE TUYAU			
C2-2	→ Création d'un coffre cache-tuyau carrelé dans le WC, la salle de bain ou dans la salle d'eau : carrelage selon gamme sélectionnée.	ml	265,00 €

C3. Emplacement machine à laver complémentaire

Cette prestation comprend la création d'un robinet d'arrivée d'eau froide pour raccordement d'une machine à laver, la création d'un raccordement par siphon sur le réseau eaux usées du logement, la création d'une prise de courant spécialisée, la dérivation de câble électrique, la modification du tableau de protection. Cette modification ne permet pas de supprimer l'emplacement d'origine de la machine à laver.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
C3-1	→ Création des attentes (électriques et plomberie) pour machine lave-linge (LL) supplémentaire	Unité	420,00 €

C4. Robinet extérieur

CREATION D'UN ROBINET EXTERIEUR DE PUISAGE			
C4-1	→ Création, fourniture et pose d'un robinet extérieur de puisage et toutes incidences	Forfait	600,00 €

D - MODIFICATION ÉLECTRIQUE

D1. Prises

NB : aucune prise de courant ne pourra être déplacée. Seules des créations pourront être demandées.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
D1-1	→ Création d'une prise de courant 16A+T	Unité	210,00 €
D1-2	→ Création d'une prise de courant spécialisée 20A+T pour les équipements ménagers (sèche-linge)	Unité	410,00 €
D1-3	→ Création d'une prise type RJ45	Unité	230,00 €
D1-4	→ Création d'une prise de courant 16A+T commandée sur interrupteur simple	Unité	240,00 €
D1-5	→ Création d'une prise de courant 16A+T commandée sur interrupteur va et vient	Unité	310,00 €
D1-6	→ Remplacement d'un interrupteur simple allumage par un interrupteur va-et-vient	Unité	310,00 €
D1-7	→ Création 1 prise de courant 16A+T simple étanche en extérieur	Unité	310,00 €
D1-8	→ Prise en compte d'un schéma technique de votre cuisiniste, à concurrence des équipements et des quantités contractuelles de la notice descriptive et sous réserve des tolérances d'exécution. (Ne seront pas pris en compte les demandes d'ilot central) Les évacuations couplées des éviers et lave-vaisselle devront rester raccordées à leur gaine d'origine. Tout équipement supplémentaire fera l'objet d'un devis (plomberie, électricité...).	Forfait	520,00 €

3. PRESTATIONS DÉCORATIVES

Date limite de commande :

Le jour de l'établissement de la fiche de choix

Ces prestations vous seront présentées lors du rendez-vous de choix

E - REVETEMENTS DE SOLS

E1. Parquet

Cette prestation comprend :

La suppression du revêtement parquet massif et des plinthes prévus dans la notice descriptive, la fourniture et pose du nouveau revêtement proposé ci-dessous, Les plinthes seront conformes à la notice descriptive

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
E1-1	→ Remplacement du parquet massif prévu dans la notice descriptive par du carrelage grès cérame 60x60 de chez NEWKER ou SALONI ou équivalent	m ²	100,00 €

F - REVETEMENTS MURAUX

F1. Faïences Salle de Bains – Salle D'Eau et WC séparés

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
F1-1	→ Complément de faïence toute hauteur au droit de la douche.	Forfait	300,00 €
F1-2	→ Complément de faïence toute hauteur au droit de la baignoire.	Forfait	400,00 €
F1-3	→ Complément de faïence tous murs à hauteur d'huissierie (SDE/SDB inférieure <= à 3,5 m ²)	Forfait	790,00 €
F1-4	→ Complément de faïence tous murs à hauteur d'huissierie (SDE/SDB supérieure >= à 3,6 m ²)	Forfait	1 015,00 €
F1-5	→ Complément de faïence toute hauteur et tous murs en complément de l'offre F1-3 et (SDE/SDB inférieure <= à 3,5 m ²)	Forfait	450,00 €
F1-6	→ Complément de faïence toute hauteur et tous murs en complément de l'offre F1-4 (SDE/SDB supérieure >= à 3,6 m ²)	Forfait	550,00 €
F1-7	→ Fourniture et pose de faïence tous murs à hauteur de 1,20 m dans les WC séparés	Forfait	740,00 €

G - PLACARDS

G1. Remplacement Façade Placard Par Façade Miroir

Cette prestation comprend :

- La fourniture et pose de façade de placard miroir argent (sur la totalité du placard) en remplacement du revêtement contractuel. Cette option est proposée pour les placards de **+ de 1,00 m**.

Réf	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
G1-1	→ Remplacement total de la façade de placard dito notice descriptive par une façade miroir argent de chez SIFISA → Placard dimension entre 1,00 et 1,20 m → Placard dimension entre 1,21 et 1,49 m → Placard dimension > 1,50 m	Forfait	500,00 € 650,00 € 1 000,00 €

G2. Colonne d'étagères et tiroirs

Cette prestation comprend :

- La fourniture et pose d'une colonne d'étagères seule ou avec tiroirs en mélaminé blanc pour les placards, à partir de **+ 1,20 m**.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
G2-1	La colonne d'étagères (4 tablettes)	Forfait	295,00 €
G2-2	La colonne d'étagères (4 tablettes) + 1 bloc 2 tiroirs	Forfait	455,00 €

DEMANDE D'ETUDE ET DE DEVIS
POUR TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREUR
(TMA)

(Conformément à la Procédure relative aux Travaux Modificatifs
Acquéreur précisée dans votre Contrat de Réservation)

Acquéreur(s)	N° Appartement

	Téléphone	Adresse @
Madame		
Monsieur		

N°	Localisation	Descriptif
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

Frais de dossier : 400,00 € par chèque à l'ordre de la SCCV ROUGET DE LISLE J1
(Frais de dossier pour chaque demande complémentaire à la première commande)

Date de la Demande	Signature Acquéreur



À retourner par courrier recommandé avec accusé réception à :

SCCV ROUGET DE LISLE J1
Mme MILIN Marianne
121 avenue de Malakoff
75016 PARIS